



Marges, Dimension spatiale des rapports sociaux de domination, Genre

Marion Tillous

► To cite this version:

Marion Tillous. Marges, Dimension spatiale des rapports sociaux de domination, Genre. La France des marges, 2016. halshs-02499523

HAL Id: halshs-02499523

<https://shs.hal.science/halshs-02499523>

Submitted on 2 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Parler de marge en géographie, c'est tenter de relier une conception spatiale de la polarisation centre-périphérie à une approche sociologique de la mise à l'écart qui ne peut faire l'économie du rapport à la norme¹. Cela revient, en d'autres termes, à envisager la dimension spatiale des rapports sociaux discriminants et producteurs de normes, en premier lieu desquels les rapports sociaux de domination. On se placera donc dans le cadre conceptuel développé par Fabrice Ripoll² et Vincent Veschambre (2006) à partir des travaux de Pierre Bourdieu proposant de concevoir l'espace non pas comme une catégorie distincte et symétrique de la société (il existerait ainsi une définition de la marge spatiale distincte de la marge sociale) mais comme une dimension inhérente aux rapports sociaux. Ce cadre permet d'éviter par exemple le piège qui consiste à percevoir isolément les espaces de la marginalité au risque de produire des fantasmes urbains comme les « banlieues à problèmes » ou les « ghettos urbains »³.

Les rapports sociaux de domination sont l'expression de rapports de pouvoir fondant une exploitation économique du travail des classes laborieuses (ne disposant que de leur force de travail comme source de revenu, par opposition aux classes possédantes), des femmes ou des groupes racisés (Dorlin, 2009). Lorsque les femmes assument tout ou majeure partie des tâches domestiques que sont le ménage et l'entretien des vêtements, l'alimentation, l'achat de biens pour le foyer, la procréation et l'éducation des enfants, le soin apporté aux personnes âgées, l'attention et la disponibilité affective accordées aux autres membres du foyer, l'entretien de liens familiaux et communautaires, elles fournissent un travail gratuit qui permet la reproduction de la force de travail donc le bénéfice économique (Delphy, 1998). Toutes ces tâches font partie du *care* (Molinier et al., 2009), et depuis la période de l'esclavage jusqu'à la mondialisation néo-libérale des « services à la personne », elles sont très fortement assignées aux femmes racisées⁴. On voit ainsi que les rapports sociaux de domination ne sont pas distincts les uns des autres mais consubstantiels⁵.

Les rapports de domination de sexe et de race possèdent la spécificité (au regard des rapports de classe) d'être idéologiquement « légitimés » par des fondements biologiques : ce sont donc avant tout des « dispositifs de naturalisation du pouvoir » (Dorlin, 2009, p.6). Mais même les rapports de classe n'échappent pas au processus paradoxal de normalisation / altérisation : les dominé-es sont sommé-es de s'assimiler à la norme en même temps qu'i-elles sont perpétuellement redéfini-es comme « l'autre ». En France, l'importance idéologique de l'universalisme républicain renforce encore cette injonction contradictoire ; le traitement médiatique et politique des émeutes de l'automne 2005 a montré à quel point les émeutier-es étaient renvoyé-es à une altérité racisée (on

¹ Becker H.S., 1963, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

² Ripoll F., 2013, « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu ? », dans : *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, pp. 365 – 377. Paris, La Découverte.

³ Bourdieu P., 1993, « Effets de lieu », In *La misère du monde*, pp. 249–262. Paris, Le Seuil.

Et : Wacquant L., 2005, *Parias urbains. Ghetto - Banlieues - Etat*, Paris, La Découverte.

⁴ Nakano Glenn E., 2009, « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », dans (Dorlin, 2009).

⁵ Kergoat D., 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans (Dorlin, 2009).

leur supposait origine étrangère, religion musulmane, polygamie, etc. sans autre preuve que la couleur de leurs visages, quand elle était visible) en même temps qu'il leur était reproché de ne pas s'assimiler à la nation française alors même qu'i-elles se référaient constamment aux valeurs de la République à commencer par l'égalité⁶. Les « jeunes des banlieues » étaient ainsi devenu-es, après les « classes laborieuses », les nouvelles « classes dangereuses »⁷.

Dans la suite de ce chapitre, les rapports sociaux de sexe seront particulièrement examinés, et ce en trois temps. (1) Nous commencerons par envisager les raisons de la *marginalisation* des femmes au sein de l'espace public et leur cantonnement à l'espace privé en reliant pratiques de l'espace, répartition des rôles de production / reproduction et contrôle social patriarcal ; les violences envers les femmes et leurs conséquences spatiales seront alors évoquées. (2) Nous aborderons ensuite la place des femmes dans la mondialisation, en particulier pour les femmes des périphéries *marginalisées*. Nous verrons qu'une Division Internationale du Travail sexuée peut être identifiée et qu'elle est elle aussi fondée sur une division des rôles productifs et reproductifs. (3) Nous envisagerons enfin les espaces qui offrent de la *marge* de manœuvre pour les identités sexuées et sexuelles dissidentes, ainsi que ceux qui permettent de se soustraire au contrôle social patriarcal. A chaque fois, tout en restant focalisé sur la France, une échelle d'étude sera privilégiée : l'échelle locale de l'espace public / espace privé, l'échelle de la mondialisation et ses conséquences nationales, et l'échelle régionale notamment avec le couple urbain / rural.

1. Les femmes aux marges de l'espace public

Difficile de distinguer, comme dans le cas des dominations de race ou de classe, des ségrégations spatiales par quartier. A première vue, pas d'apartheid identifiable dans le cas des femmes, d'autant que l'hétéronormativité⁸ des sociétés contemporaines systématise la vie commune entre hommes et femmes. Pourtant, la recherche féministe a montré depuis les années 1970, en s'intéressant aux pratiques quotidiennes des femmes et des hommes, que si l'espace urbain, ses places, rues, cafés, était ouvert aux hommes, les femmes étaient cantonnées aux espaces de proximité, espaces de l'interconnaissance, et aux espaces privés⁹. Les données collectées lors de l'Enquête Globale Transport de 2010 en Ile-de-France nous montrent que cette distinction est toujours d'actualité : la portée moyenne des déplacements des femmes est de 4km contre 6km pour les hommes.

Comment l'espace public se ferme-t-il aux femmes ? La sociologie interactionniste et pragmatiste a montré que l'espace public peut être défini comme l'espace dans lequel l'interaction qui lie deux acteurs au cours d'une séquence d'action est exposée au regard d'un ensemble indéfini de personnes pour qui, comme sur une scène de théâtre, la situation doit être compréhensible de l'extérieur¹⁰. Plus qu'une possibilité, c'est un devoir qui incombe aux acteurs de se soumettre aux

⁶ Fassin D., Fassin E., 2006, *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte.

⁷ Chevalier L., 1958, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon.

⁸ Dont la norme en matière de sexualité est l'hétérosexualité ; ce qui suppose que tout ce qui en dévie est anormal.

⁹ Coutras J., 1992, « L'insertion différentielle des sexes dans l'espace urbain », *Cahiers du GEDDIST*, vol.5, pp.7–23.

¹⁰ Goffman E., 1959, *La mise en scène de la vie quotidienne. t.2 Les relations en public*, Paris, Minuit.

règles de lisibilité et de visibilité, les deux piliers constitutionnels du cadre de l'action en public. Mais les normes de l'action en public ménagent, en même temps que le devoir de lisibilité, le droit au retrait et à l'aparté. Erving Goffman a notamment identifié l'existence d'un rite d'échange de regards entre deux passants qu'il nomme « inattention civile », qui « consiste à montrer à autrui qu'on l'a bien vu et que l'on est attentif à sa présence (lui-même devant en faire autant) et, un instant plus tard, détourner l'attention pour lui faire comprendre qu'il n'est pas l'objet d'une curiosité ou d'une intention particulière »¹¹. Or, ce qui advient entre deux personnes « normales », c'est-à-dire entre deux hommes, ne fonctionne plus lorsque l'une des deux personnes est une femme, ce que n'avait pas identifié Erving Goffman¹² : le regard ne se détourne plus, au risque d'être intrusif et contraire aux règles de courtoisie en public¹³. Les différentes formes de non-respect des règles de civilité à l'égard des femmes constituent le « harcèlement public » (Gardner, 1995) : regards, gestes intrusifs (tout contact physique doit donner lieu selon Goffman à « échange réparateur » rendant explicite son caractère involontaire), remarques à caractère sexuel et sexiste. Le harcèlement public ne peut être compris que s'il est relié aux autres formes de violences sexuelles, et identifié comme un « rappel à l'ordre sexué » (Lieber, 2008). Un regard qui ne se détourne pas rappelle à la personne regardée qu'elle est à la libre disposition du regardant ; qu'elle n'est pas considérée comme une personne digne des cadres de l'interaction en public ; et que sa place n'est pas dans l'espace public.

Dire que les femmes sont cantonnées aux espaces privés ne signifie pas qu'elles y sont en lieu sûr ; les femmes n'y échappent pas à la domination patriarcale précisément parce qu'elles se trouvent à la place qui leur est assignée. On n'insistera jamais assez sur le fait que la majeure partie des violences envers les femmes adviennent dans l'espace privé : la quasi-totalité des violences conjugales, mais également la majorité des agressions sexuelles (dont les agressions incestueuses) ont lieu dans le cadre conjugal ou familial (cf. résultats de l'enquête Enveff, dans Lieber, 2008, chap.3). C'est également dans l'espace privé que se mettent en place des formes de contrôle qui restreignent l'accès à l'espace public, par exemple par le biais de la jalousie ou de l'inquiétude relative à l'insécurité des espaces publics.

Les femmes sont donc renvoyées aux marges de l'espace public, la marge étant entendue à la fois comme ce qui est en périphérie et ce qui résulte d'une mise à l'écart. Et ce qui est vrai pour l'espace public physique est également vrai pour l'espace public politique et communicationnel¹⁴ : les femmes sont moins légitimes que les hommes dans les lieux de pouvoirs politiques, économiques ou culturels, elles ont moins de représentation dans les médias, et moins de légitimité dans les lieux de production de la connaissance. Dans le domaine de l'action territoriale, Sophie Louargant a montré à propos de la réception d'une enquête sur les pratiques des espaces naturels et de loisirs de l'agglomération grenobloise, que l'intériorisation des normes de genre par un personnel majoritairement masculin, la hiérarchisation des politiques territoriales, la persistance d'une approche par différence entre sexes plutôt qu'en termes de construction sociale de genre et la

¹¹ Goffman E., 1963, *Behavior in Public Places: Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York, Free Press of Glencoe.

¹² Raison pour laquelle les noms utilisés plus haut dans ce paragraphe n'ont pas été féminisés !

¹³ Gardner C., 1989, « Analyzing Gender in Public Places: Rethinking Goffman's Vision of Everyday Life », *The American Sociologist*, pp.42-56.

¹⁴ Habermas J., 1988, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

moindre prise en compte des voix féminines dans la participation relative au projet urbain menaçait le droit à la ville pour les femmes (Louargant, 2015).

Le cantonnement des femmes à l'espace privé ou à l'espace de l'interconnaissance, le contrôle social qui s'exerce par la violence sexuelle dans l'espace public et la mise à l'écart des lieux de production et de décision : ce sont autant d'opérateurs de l'assignation des femmes aux tâches reproductives et donc aux espaces situés à la marge de la vie publique. Considérer que celle-ci a tendance à se réduire en France, c'est oublier que le pays est pris dans des dynamiques mondialisées qui ne vont pas dans le sens d'un monde plus égalitaire (Falquet, 2008).

2. Une Division Internationale du Travail sexuée

La mondialisation est un processus d'ouverture et d'intégration des économies nationales à un marché d'échelle planétaire, se traduisant par une réorganisation structurelle des systèmes de production, de distribution, de consommation et de financement. L'un des résultats de cette réorganisation est l'apparition d'une division internationale du travail qui, depuis les années 1970, réserve les activités de conception et de service aux pays de la Triade, et renvoie les activités de production de biens manufacturés à leurs périphéries intégrées. Les périphéries marginalisées, constituées des pays les plus pauvres, sont destinées au prélèvement de matières premières non manufacturées, dans une économie de type post-colonial. Dans cette organisation, les femmes occupent trois fonctions, toutes subalternes, qui bénéficient aux pays centraux, dont la France, sinon à ses classes laborieuses.

Premier rôle, celui d'ouvrières, qui travaillent au même titre que les enfants, non pas pour des salaires à part entière, mais pour des salaires d'appoint, le chef de ménage étant censé rapporter le salaire principal. L'effondrement dramatique du Rana Plaza, usine de confection du Bangladesh, tuant 1335 ouvrier-es le 24 avril 2013 (en majorité des femmes) et en mutilant des centaines d'autres, a mis en lumière les conditions de travail extrêmement précaires des ouvrières du textile, et leur impossibilité à se constituer en syndicats. Des étiquettes de trois marques françaises ont notamment été retrouvées dans les décombres : Carrefour (marque Tex), Auchan (marque In Extenso) et Camaïeu.

Les femmes des périphéries de la mondialisation (les marges de la France), sont aussi des femmes qui migrent vers les pôles centraux de la Triade (où elles constituent la France des marges)¹⁵. Les deux grands secteurs de recrutement y sont en effet la domesticité¹⁶ et le travail du sexe – prostitution/pornographie¹⁷. Dans les villes qui servent de plateforme organisationnelle à l'économie mondialisée – en France, Paris – Saskia Sassen¹⁸ a mis en évidence l'émergence de « ménages professionnels "sans épouse" », c'est-à-dire constitués de professionnel-les qui, hommes comme femmes, sont hautement qualifié-es et sur qui reposent de lourdes responsabilités et charges de

¹⁵ du fait notamment de la déstructuration de l'économie de leurs pays d'origine suite à l'application à marche forcée de plans d'ajustement structurels

¹⁶ Sassen S., 2008, « Mondialisation et géographie globale du travail », Dans (Falquet, 2008).

¹⁷ Lean L.L., 2008, « Traite, demande et marché du sexe », Dans (Falquet, 2008).

¹⁸ *Ibid*

travail, donc sans personne assurant le travail reproductif. « Pour effectuer le travail domestique, l'absence de personne traditionnellement conçue comme l'"épouse" est déterminante dans l'organisation des ménages professionnels, qui doivent fonctionner avec efficacité, tout comme les villes globales, au sein desquelles ils sont essentiels »¹⁹. C'est à cette place stratégique mais subalterne que sont alors employées les migrantes, assignées à l'espace privé qui, on l'a vu, est un espace de marge, de coulisse.

Travail domestique et sexuel ne sont pas mutuellement exclusifs, à des heures différentes de la journée ou à des étapes successives de la migration. « Les mariages transnationaux arrangés, en pleine expansion (comme le montre le développement du phénomène des *mail order brides*²⁰, par exemple) soulignent le lien profond qui unit le travail domestique et le travail sexuel » (Falquet, 2008, pp.58–59). Le durcissement des conditions de migration accentue encore la dégradation des conditions de travail des « femmes de service » et se traduit par un durcissement des rapports sociaux de sexe (Falquet, 2008, chap.2) : au plus les femmes (migrantes) sont marginalisées, au plus elles sont astreintes à des rôles de l'ordre du travail reproductif.

Le travail reproductif est aussi celui auquel sont assignées les femmes qui assument la troisième grande fonction dans la mondialisation, celle de la procréation et de l'éducation des enfants destinées à la migration. Les 60 000 personnes qui entrent chaque année en France (solde migratoire constant entre 2013 et 2015, Insee), pour la plupart en migration économique donc jeunes et actives, ont été élevées par des femmes qui ont assumé le travail domestique nécessaire à leur arrivée à l'âge actif. La division entre travail productif et reproductif est alors structurée à l'échelle mondiale.

3. Espaces de dissidence sexuelle et sexuée

La marge, dans cet « écart » qui la sépare de la centralité normative et qui la distingue en nature de la périphérie, est aussi un espace qui offre, précisément, de la « marge de manœuvre ». Située à l'écart, elle permet une liberté d'action qui en fait un espace émancipateur à l'égard des normes sexuées (binarité femme-homme) et sexuelles (hétéronormativité), les deux étant liées dans ce que l'on nomme aujourd'hui le genre comme « logique globale qui organise la société » (Clair, 2012, p.9). De fait, pas d'hétérosexualité sans deux sexes différents, ce qui explique que normes de sexe et normes sexuelles soient conjointement remises en cause par exemple par les pratiques et théories *queer*. Ces dernières font l'objet d'un chapitre spécifique au sein de cet ouvrage (Prieur, *infra*).

Premier espace de dissidence, les espaces de non-mixité choisis permettent notamment d'échapper à la violence qui assure le contrôle social masculin. Dès les débuts de la dénonciation des violences envers les femmes, en l'occurrence de la violence conjugale par les militantes féministes des années 1970, la solution choisie est la création de centres d'accueil, comme le centre Flora Tristan créé à Clichy en 1978, voire la simple location d'appartements à destination des femmes subissant cette violence et de leurs enfants. Avec la publicisation de ce problème et son institutionnalisation, les Etats ont pris le relais des militantes avec la création de foyers d'accueil (volet social), mais

¹⁹ *Ibid*, p.34.

²⁰ Epouses étrangères « commandées » par internet, via des sites et des réseaux organisés.

également la mise en place de postes de police uniquement composés de personnels féminins spécialisés dans l'accueil des femmes subissant la violence conjugale (le Brésil a été précurseur avec la création du premier commissariat de la femme à São Paulo en 1985). Aujourd'hui, ce qui fait débat, c'est l'extension de cette non-mixité protectrice à l'espace public, avec par exemple, l'introduction de voitures de métro réservées aux femmes. Les consultations menées par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes ont montré que 100% des utilisatrices de transport en commun interrogées avaient été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au cours de leur vie²¹, des femmes qui, pour la plupart, sont captives des transports collectifs pour se rendre au travail donc pour conserver une indépendance économique. Si la solution des voitures réservées aux femmes peut être demandée par les femmes utilisatrices, elle est en France refusée d'abord parce qu'elle apparaît contraire à l'universalisme républicain, et d'autre part pour des raisons stratégiques : le risque est grand, en effet, que les autres voitures deviennent réservées aux hommes, les femmes les empruntant étant alors suspectées de complaisance à l'égard des actes de harcèlement, et que les comportements sexuels soient « naturalisés » comme irrépressibles de la part des hommes²².

La dissidence de genre, qu'elle soit sexuelle et/ou sexuée, possède également sa géographie propre. La ville en particulier paraît par excellence être le « refuge des sexualités minoritaires » (Cattan & Leroy, 2013). Elle favorise en effet les possibilités de rencontres et la constitution de réseaux. Il semble également que, du fait de l'anonymat qui la caractérise, l'air de la ville rende libre. Mais pas de n'importe quelle ville : les établissements et quartiers gays se trouvent toujours à une position à la fois centrale mais en marge de cette centralité. Ainsi, le quartier du Marais à Paris, seul quartier gay « visible, reconnu et susceptible de représenter la base territoriale d'une identité homosexuelle collective en France »²³ était encore au moment de l'installation du premier établissement gay en 1978 (un bar appelé Le Village, rue du Plâtre) un quartier populaire en pleine rénovation²⁴. On constate aussi que les villes attirent les sexes et sexualités dissidentes de manière proportionnelle à leur taille. C'est ainsi Paris qui a permis la constitution d'une communauté transsexuelle en France à travers la culture cabaret transgenre dont elle constitue la capitale au cours des années 1950-60²⁵.

Mais la survalorisation de l'espace urbain central comme espace d'émancipation a un coût : celui de renvoyer les espaces périphériques à l'intolérance et au conservatisme. « L'hypothèse d'un tel différentiel socio-spatial traduirait non seulement l'existence de déserts gays en dehors des grandes villes, mais aussi le rejet et l'intolérance de la part des petites classes moyennes et des catégories populaires fortement représentées dans ces espaces »²⁶. Or, les homosexuel·les ne quittent pas toutes la campagne pour la ville, mais sont au contraire bel et bien présent·es dans les espaces

²¹ HCEfh, 2015, *Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun*, Avis n°2015-04-16-VIO-16.

²² Tillous M., (*pub. en cours*) « Des voitures de métro pour les femmes. De Tokyo à São Paulo, enjeux et controverses d'un espace réservé », *Annales de la Recherche Urbaine*.

²³ Leroy, S., 2005, « Le Paris gay. Éléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de géographie*, n°114, pp. 579-601.

²⁴ *Ibid*, p.590.

²⁵ Foerster M., 2006, *Histoire des transsexuels en France*, Paris, H&O, chap. 4.

²⁶ Giraud, C., 20016, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », *Tracés*, n°30, pp.105-121.

ruraux²⁷. Des espaces qui sont même porteurs de ressources entre espaces de sociabilité, lieux de pratiques sexuelles, et distance propre au respect de l'autonomie individuelle. Contrairement aux préjugés figurant l'espace rural comme un espace d'interconnaissance enfermant, la ruralité permet d'échapper au contrôle social systématique, ce qui en fait un espace propice à la dissidence sexuelle et sexuée. C'est ainsi que des communautés lesbiennes séparatistes se sont implantées dans les campagnes d'Amérique du Nord comme, plus sporadiquement, dans celles d'Europe, au cours des années 1970²⁸. Les femmes qui y participaient affirmaient explicitement vouloir échapper au contrôle social omniprésent en ville, et retrouver une latitude d'action à l'écart de la société patriarcale²⁹. Ces expériences se prolongent aujourd'hui par la création de lieux autogérés non mixtes, ainsi que par des espaces de dissidence qui, à l'instar de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, sont des lieux où les lignes bougent et les rapports de genre évoluent. De même que l'assignation à des rôles y est sans cesse questionnée (légitimité à prendre part aux débats et chantiers, partage des tâches), la non-binarité homme-femme comme hétéro-homosexuel s'y trouve plus facilement acceptée, de même que les moments et les lieux en non-mixité³⁰ ; dans les discours portés vers l'extérieur, le prénom épïcène Camille est privilégié et les accords se font de plus systématiquement exclusivement au féminin.

Il est possible de relever que beaucoup des personnes qui se rassemblent dans ces espaces de dissidence proviennent de l'urbain et questionner ainsi la véritable « ruralité » de cette forme de dissidence. Mais cela signifie-t-il que les quartiers gay, qui servent de points d'ancrage aux homosexuel·les ruraux·les en migration seraient en fait fondamentalement ruraux ? Il est plus pertinent de relever la dimension émancipatrice contenue dans la migration et la possibilité de se couper d'un milieu oppressif pour trouver asile dans des espaces disposant de ressources propres, tantôt urbains tantôt ruraux.

Conclusion

Les divers cas étudiés d'assignation à la marge de groupes dominés dans le cadre de rapports sociaux de sexe comportent un point commun : l'invisibilité des groupes dominés. Invisibilité des femmes renvoyées à l'espace privé, des tâches qu'elles y assument ou des violences qu'elles y subissent. Invisibilité du travail reproductif qui, parce qu'il n'est pas rémunéré, est exclu du marché et des tableaux économiques, comme de la considération sociale ordinaire (puisque « le ménage ne se voit que quand il n'est pas fait »). Invisibilité du travail sexuel, qui, parce qu'il est déclaré contraire à la loi ne semble pas exister, et n'est pas protégé par le code du travail. Invisibilité également des femmes englobées dans cet « universalisme si particulier »³¹ auxquelles elles sont sommées, comme tous les groupes dominés, de s'assimiler, ou des sexualités minoritaires des « sexes » non-binaires contraints à se vivre « dans le placard ».

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Cheney J., 1985, *Lesbian Land*, Minneapolis, World Weavers.

²⁹ *Ibid.*, p.23.

³⁰ Coll. Mauvaise Troupe, 2016, *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*. L'éclat.

³¹ Delphy C., 2010, *Un universalisme si particulier*, Paris, Syllepse.

La marge, définie plus haut à la fois comme ce qui est en périphérie et ce qui résulte d'une mise à l'écart, est donc également caractérisée par l'invisibilité que produit cette mise à l'écart. Une invisibilité tantôt subie tantôt choisie, souvent excluante mais parfois au contraire protectrice. Invisibilité enfin que l'épaisseur de l'espace géographique renforce et concrétise.

Références bibliographiques

- Cattan N., Leroy S., 2013, *Atlas mondial des sexualités. Libertés, plaisirs et interdits*, Paris, Autrement.
- Clair I., 2012, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- Delphy C., 1998, *L'ennemi principal (t1): économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- Dorlin E. (dir.), 2009, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF.
- Falquet J., 2008, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute / SNEDIT.
- Gardner C., 1995, *Passing by: Gender and Public Harassment*, Berkeley, University of California Press.
- Lieber M., 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Louargant S., 2015, « Penser la métropole avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, vol.33, pp.49.
- Molinier P., Laugier S., Paperman P., 2009, *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
- Veschambre V., 2006, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », Dans Séchet, R., Veschambre, V. *Penser et faire de la géographie sociale : contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, pp. 211–227. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.